



POURQUOI S'ORGANISER ?

Différents facteurs se cumulent, se combinent et conduisent à des TMS.

Les prévenir, c'est agir sur un ensemble de causes : causes liées au poste de travail et à son environnement, à l'organisation du travail, à la qualité des relations professionnelles et des collectifs de travail...

Le contexte et la nature du travail se transforment au fil du temps, les facteurs de TMS et l'exposition des personnels changent également. Ainsi, des actions isolées et ponctuelles, formations « gestes et postures » ou achat de matériel par exemple, se révèlent décevantes. La prévention des TMS pour être vraiment efficace, doit s'appuyer sur une mobilisation durable et structurée, comme tout autre projet d'entreprise.

Prévenir les TMS, un enjeu d'organisation de la prévention

En 2013 et 2014, Chorum a réalisé une enquête auprès de nombreuses structures associatives et mutualistes, sur leurs pratiques de prévention des TMS.

Des freins au développement de politiques de prévention efficaces ont été identifiés :

- des représentations erronées sur les causes des TMS ;
- une évaluation insuffisante du risque dans le DUERP ;
- une absence d'identification des situations de travail pénibles ;
- une absence de dialogue avec les salariés sur leurs problèmes de santé dès les premiers signes (douleurs) ;
- un manque de dialogue avec le médecin du travail sur les problèmes de santé des salariés.

Connaissances, méthodes, modalités d'action participatives : une démarche de prévention ne s'improvise pas pour espérer des résultats significatifs.

Sur quelles bases s'organiser ?

Pour trouver des solutions originales et durables, retenir trois aspects fondamentaux de la prévention des TMS :

- **explicit**er les difficultés rencontrées au travail (cette analyse nécessite de confronter un ensemble de points de vue) ;
- **envisager un ensemble large de solutions** (certaines sont très contextualisées, d'autres plus générales peuvent concerner le fonctionnement des structures) ;
- **inscrire la prévention dans la stratégie**, le projet associatif ou de service.



Dans cette optique, certains principes d'organisation permettent d'installer et de faire vivre la prévention dans votre structure :

- **organiser et animer un dialogue régulier avec les salariés** pour comprendre les difficultés qu'ils rencontrent (remontées d'information, validation de l'analyse, recherche de solutions, retours sur le plan retenu) ;
- **s'appuyer sur différentes fonctions**, des salariés à la direction, et organiser les contributions pour clarifier le rôle de chacun dans la démarche (définition des rôles et des objectifs, recours aux instances existantes, groupes ad hoc) ;
- **partager des connaissances**, discuter des méthodes entre les personnes en charge de la prévention et toutes celles contribuant à la prévention (formation, moments d'échanges collectifs, bilan) pour se professionnaliser collectivement et ajuster les pratiques de prévention ;
- **intégrer la prévention dans le fonctionnement** et l'actualité de l'établissement (pilotage en lien avec la direction de la structure et la conduite des autres projets internes, communication sur l'organisation de la prévention, information sur les actions en cours).

Pour aller plus loin et adapter l'organisation de votre démarche de prévention :

Fiche-repères D « Comment s'organiser ? »